



Synthèse

Les statistiques de la MSA



Novembre 2025

Une progression significative de la part des actifs au sein de la population maladie non-salariée agricole depuis 10 ans

Newten Dumanoir

En janvier 2024, le régime des non-salariés agricoles (NSA) compte plus de 1,1 million de personnes protégées en maladie. Cet effectif représente 1,7 % de la population de la France métropolitaine.

Depuis 2014, l'ensemble des personnes protégées en maladie dans ce régime a diminué de 27,8 %, correspondant à un rythme annuel moyen de - 3,2 %. Cette baisse tendancielle est liée, d'une part à la structure démographique du régime caractérisée par une population âgée, et d'autre part, à la baisse des effectifs de chefs d'exploitation et au développement de l'activité non agricole des conjoints.

La part des ouvriers droit (actifs, retraités et invalides) a progressé, passant de 79,4 % en 2014 à 85,8 % en 2024 de l'ensemble de la population protégée en 2024.

Du fait principalement d'une agriculture diversifiée et des effectifs d'exploitants agricoles plus élevés que sur le reste du territoire, les régions Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté concentrent la majorité de l'ensemble de la population en 2024. Entre 2014 et 2024, le déclin des effectifs de ces régions contribue majoritairement au recul du nombre de personnes protégées en maladie au régime des non-salariés.

CCMSA - Direction des Statistiques et de la Science des données (DSSD)
19, rue de Paris - CS 50070 - 93013 BOBIGNY Cedex
<https://statistiques.msa.fr/>

- Directrice de la publication : Nadia Joubert - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
- 📧 Responsable Département Synthèse et Valorisation : David Foucaud - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
- 📧 Service Analyse du financement et prévisions
- 📧 Rédactrice : Newten Dumanoir - dumanoir.newten@ccmsa.msa.fr
- 📧 Pôle Publications et valorisation / Diffusion : Claudine Gaillard - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr



Une baisse continue des effectifs protégés au régime des non-salariés agricoles (NSA)

Au 1^{er} janvier 2024, plus de 1,1 million de personnes sont protégées en maladie au régime des NSA ([tableau 1](#)).

A cette même date, la population protégée connaît une nouvelle baisse de ses effectifs de 3,1 % (- 3,5 % par rapport au 1^{er} janvier 2023) ([graphique 1](#)). Cette diminution s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte principalement le nombre de retraités, les populations d'ayants droit et, dans une moindre mesure, le nombre de cotisants du régime.

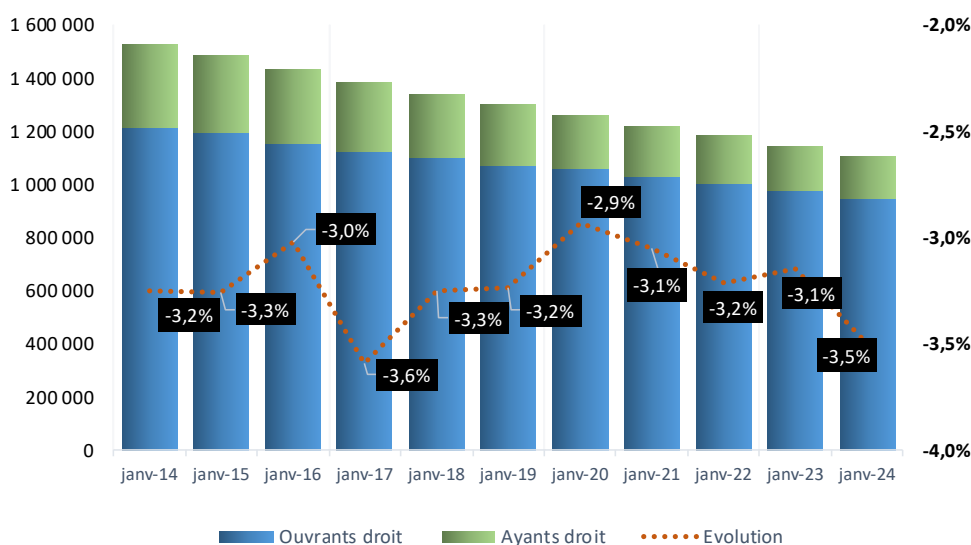
Entre 2014 et 2024, les effectifs reculent de 27,8 %, soit une baisse de plus de 425 000 personnes ([graphique 4](#)). L'évolution annuelle moyenne est de - 3,2 % sur la période.

Tableau 1
Population protégée en maladie au régime des NSA

Effectifs au 1 ^{er} janvier	2023	2024	Structure 2024	Evolution entre 2023 et 2024
Ouvrants droit	973 037	947 368	79,4%	- 2,6%
. en activité	419 618	411 911	30,0%	- 1,8%
. retraités	547 879	530 109	48,9%	- 3,2%
. invalides	5 540	5 348	0,5%	- 3,5%
Ayants droit	166 185	156 335	20,6%	- 5,9%
. collaborateurs d'exploitation	16 357	14 607	2,2%	- 10,7%
. enfants	96 128	92 969	9,0%	- 3,3%
. autres personnes couvertes	53 700	48 759	9,4%	- 9,2%
TOTAL	1 139 222	1 103 703	100,0%	- 3,1%

Entre 2014 et 2024		
Evolution	Contribution à l'évolution (en points)	Rythme annuel moyen
- 22,0%	- 17,4	- 2,5%
- 10,3%	- 3,1	- 1,1%
- 29,1%	- 14,2	- 3,4%
- 26,3%	- 0,1	- 3,0%
- 50,4%	- 10,4	- 6,8%
- 56,4%	- 1,2	- 8,0%
- 32,7%	- 3,0	- 3,9%
- 66,0%	- 6,2	- 10,2%
- 27,8%	- 27,8	- 3,2%

Graphique 1
Evolution de la population protégée en maladie au régime des NSA de 2014 à 2024



Source : MSA



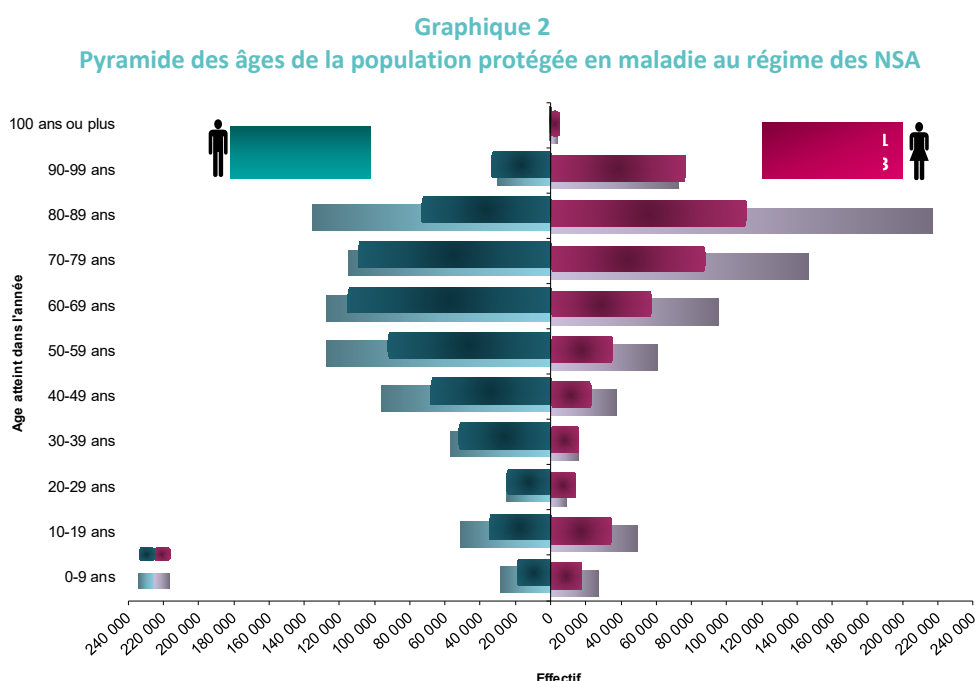
Une structure démographique vieillissante

En 2024, le régime des NSA protège en maladie une population particulièrement âgée (*graphiques 2 et 3*). En effet, près de 60,8 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus alors que seuls 19,4 % sont âgés de moins de 40 ans (*graphique 3*). Ainsi, les non-salariés agricoles protégés en maladie sont âgés en moyenne de 62 ans, nettement supérieur à celui observé chez les salariés agricoles (43 ans).

Les femmes, qui représentent 43,4 % des effectifs, sont en moyenne nettement plus âgées que les hommes, 67 ans contre 58 ans. Cet écart d'âge s'explique en grande partie par une espérance de vie plus élevée (85,6 ans pour les femmes contre 80,0 ans pour les hommes¹).

De plus, les transferts entre époux, c'est-à-dire la possibilité pour les conjoints de prendre la tête de l'exploitation lorsque le chef prend sa retraite, les conditions et la charge de travail, l'accès aux soins de santé, peuvent influencer significativement l'âge moyen des femmes sur la population active protégée en maladie.

La structure démographique particulière de ce régime (*graphique 2*) explique la baisse tendancielle des effectifs protégés en maladie. En raison de l'âge élevé des ressortissants, il en résulte un nombre de décès supérieur au nombre d'affiliés entrant dans le régime. La baisse de la présence féminine est particulièrement marquée : en 2014, les femmes représentaient presque la moitié des effectifs et leur proportion était quasiment équivalente à celle des hommes. Entre 2014 et 2024, la baisse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (- 29,9 %) contribue principalement à la diminution de la population du régime, notamment celles âgées de 60 à 79 ans avec une baisse de 23,6 % et celles âgées de 80 ans et plus avec une baisse de 34,6 % (*tableau 2*). Ces deux classes d'âge étant celles qui contribuent le plus fortement à la diminution globale.

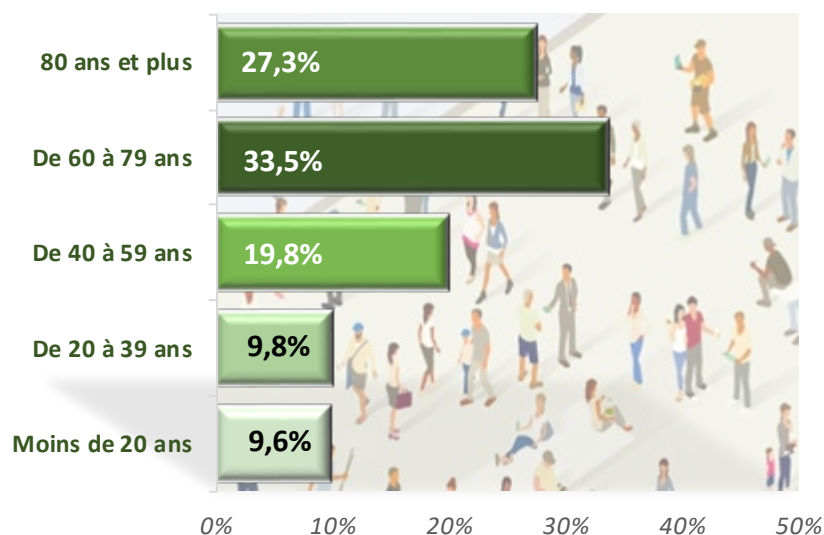


Source : MSA

¹ L'espérance de vie des femmes à la naissance est de 85,6 ans et l'espérance de vie des hommes est de 80,0 ans. Champ : Données pour la population totale de la France métropolitaine. Insee données provisoires arrêtées à fin 2024.



Graphique 3
Répartition par âge de la population protégée
Janvier 2024



Source : MSA

Tableau 2
Evolution des effectifs par tranche d'âge entre 2014 et 2024

	Evolution	Contribution à l'évolution (en points)
Moins de 20 ans	- 31,7%	- 3,2
De 20 à 39 ans	+ 0,9%	+ 0,1
De 40 à 59 ans	- 32,2%	- 6,8
De 60 à 79 ans	- 23,6%	- 7,5
80 ans et +	- 34,6%	- 10,4
TOTAL	- 27,8%	- 27,8

Source : MSA



La part des actifs protégés en maladie au régime des NSA augmente entre 2014 et 2024, au détriment des autres catégories

En janvier 2024, la population bénéficiaire en maladie au régime des NSA est composée de 48,6 % de retraités et d'invalides, 37,3 % d'actifs cotisant pour la branche maladie, 8,4 % d'enfants, 4,4 % d'autres ayants droit de non-salariés agricoles, tels que les conjoints de chef inactifs, les conjoints de retraités et d'invalides et d'autres personnes à charge. Enfin, les collaborateurs d'exploitation (conjoints et membres de la famille) représentent 1,3 % de la population (*tableau 1 et graphique 4*).

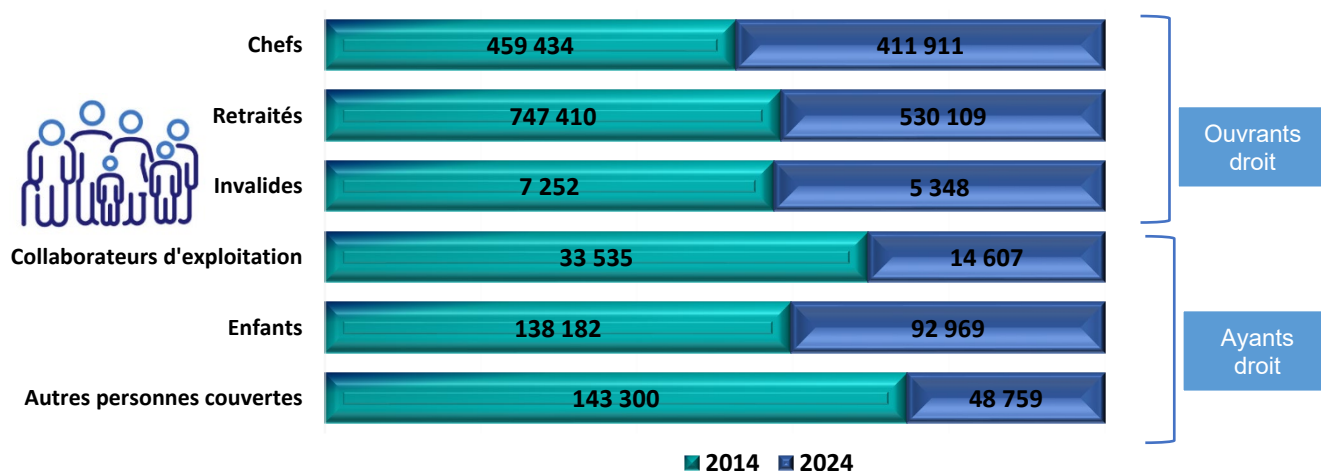
Avec près de 950 000 personnes (*tableau 1*), les ouvriers droits sont six fois plus nombreux que les ayants droit (moins de 200 000 personnes) : ils représentent 85,8 % de l'ensemble de la population protégée.

Entre 2014 et 2024, le régime des non-salariés agricoles a perdu plus de 425 000 personnes réparties entre les ouvriers droits (267 000) et les ayants droit (159 000). Ainsi, les populations d'ouvriers droits et d'ayants droit ont respectivement diminué de 22,0 % et de 50,4 %, soit une baisse annuelle moyenne de 2,5 % et de 6,8 % (*tableau 1 et graphique 4*).

Parmi les ouvriers droits, la baisse des effectifs concerne en grande partie les retraités en raison de la forte proportion de personnes âgées couvertes dans ce régime. Quant aux chefs d'exploitation et d'entreprise cotisant pour la branche maladie, leur nombre diminue chaque année en lien avec les départs en retraite, les cessations d'activité, l'expansion des activités de services hors de l'agriculture traditionnelle et le développement continu des formes sociétaires ou regroupements au profit de structures d'exploitation toujours plus importantes. Le nombre d'installations ne compense pas toutes ces formes de départ.

Concernant la population des ayants droit, la baisse des effectifs résulte principalement de la propension des conjoints à choisir une activité hors du monde agricole.

Graphique 4
Proportion de la population protégée selon le statut
Au 1^{er} janvier 2014 et 2024



Source : MSA

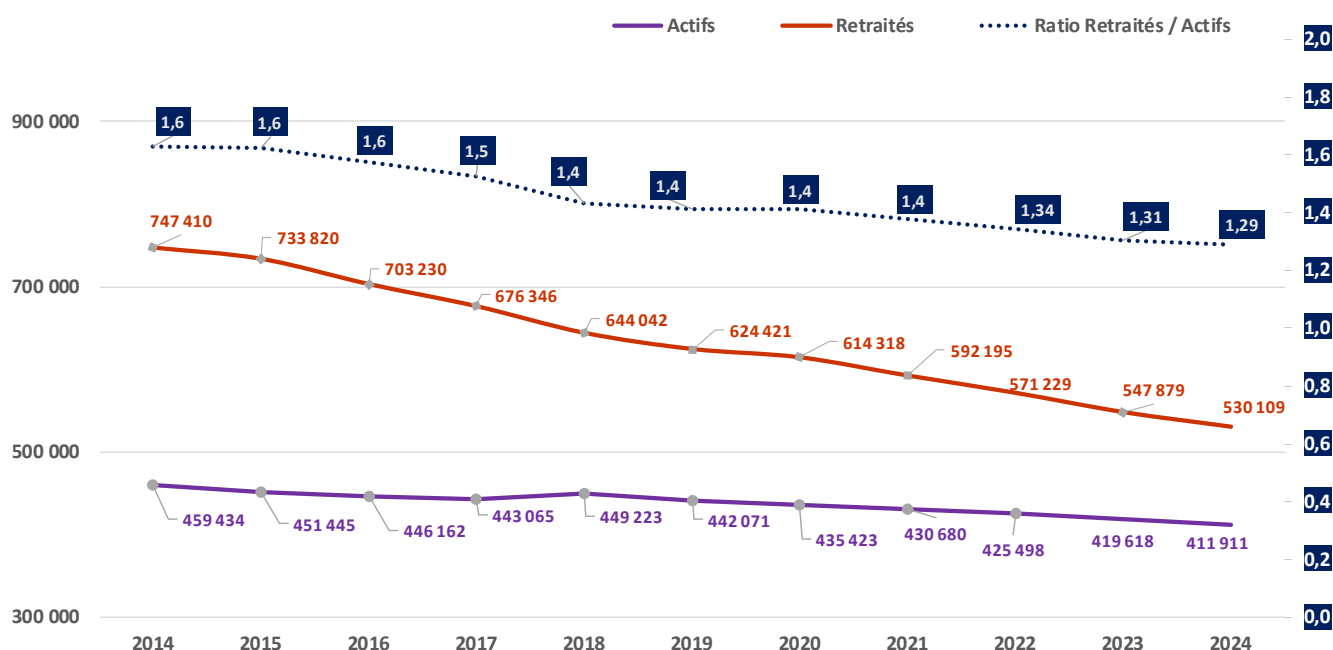


Un ratio démographique défavorable entre retraités et cotisants mais en légère amélioration

Le régime des NSA se caractérise par un important déficit de cotisants par rapport au nombre de retraités puisqu'en 2024, plus de 530 000 retraités protégés en maladie sont dénombrés pour près de 412 000 actifs cotisants (*tableau 1*).

Entre 2014 et 2024, les effectifs d'actifs et de retraités diminuent respectivement de 10,3 % et de 29,1 % (*tableau 1*). Avec un nombre d'actifs cotisants s'inclinant moins vite que celui des retraités (*graphique 5*), le ratio démographique entre les retraités et les actifs couverts en maladie s'est légèrement amélioré sur la période 2014 - 2024. En 2014, un actif cotisait pour 1,6 retraité, alors qu'en 2024, ce ratio est d'un cotisant pour 1,3 retraité.

Graphique 5
Effectifs des personnes protégées en maladie au régime des NSA
Période 2014 à 2024 au 1^{er} janvier



Source : MSA



■ Une répartition géographique de la population totale protégée en maladie largement à l'image de celle des exploitants agricoles

La répartition géographique de la population protégée en maladie au régime des NSA est étroitement liée à celle des exploitants agricoles ([carte 1](#)). En 2024, les caisses MSA de Midi-Pyrénées Nord, Auvergne, Mayenne Orne Sarthe, Portes de Bretagne et Armorique regroupent à elles seules plus de 261 000 personnes protégées en maladie, soit 23,7 % de l'ensemble des effectifs. En y ajoutant les caisses MSA de Midi Pyrénées Sud, Côtes Normandes, Nord Pas de Calais, Ardèche Drôme Loire et Languedoc, cette proportion s'élève à près de 41 % de l'effectif total.

L'agriculture diversifiée de ces régions contribue en grande partie à cette forte densité de population protégée : élevage, viticulture, sylviculture, cultures de montagne et de plaine, produits du littoral, cultures maraichères et fruitières ([carte 2](#)).

Entre 2014 et 2024, le régime des NSA a perdu plus de 425 000 personnes dont près de 179 000 réparties sur les dix caisses précédemment citées ; une perte de 42 % de l'effectif total avec une baisse de 28,4 % observée sur la période. L'évolution des effectifs dans ces régions contribue ainsi majoritairement au recul de la population totale ([carte 3](#)).

La superficie des exploitations agricoles peut également être mise en regard de la répartition géographique des actifs exploitants agricoles et par conséquent, de la population protégée en maladie compte tenu des observations précédentes ([cartes 1 et 4](#)).

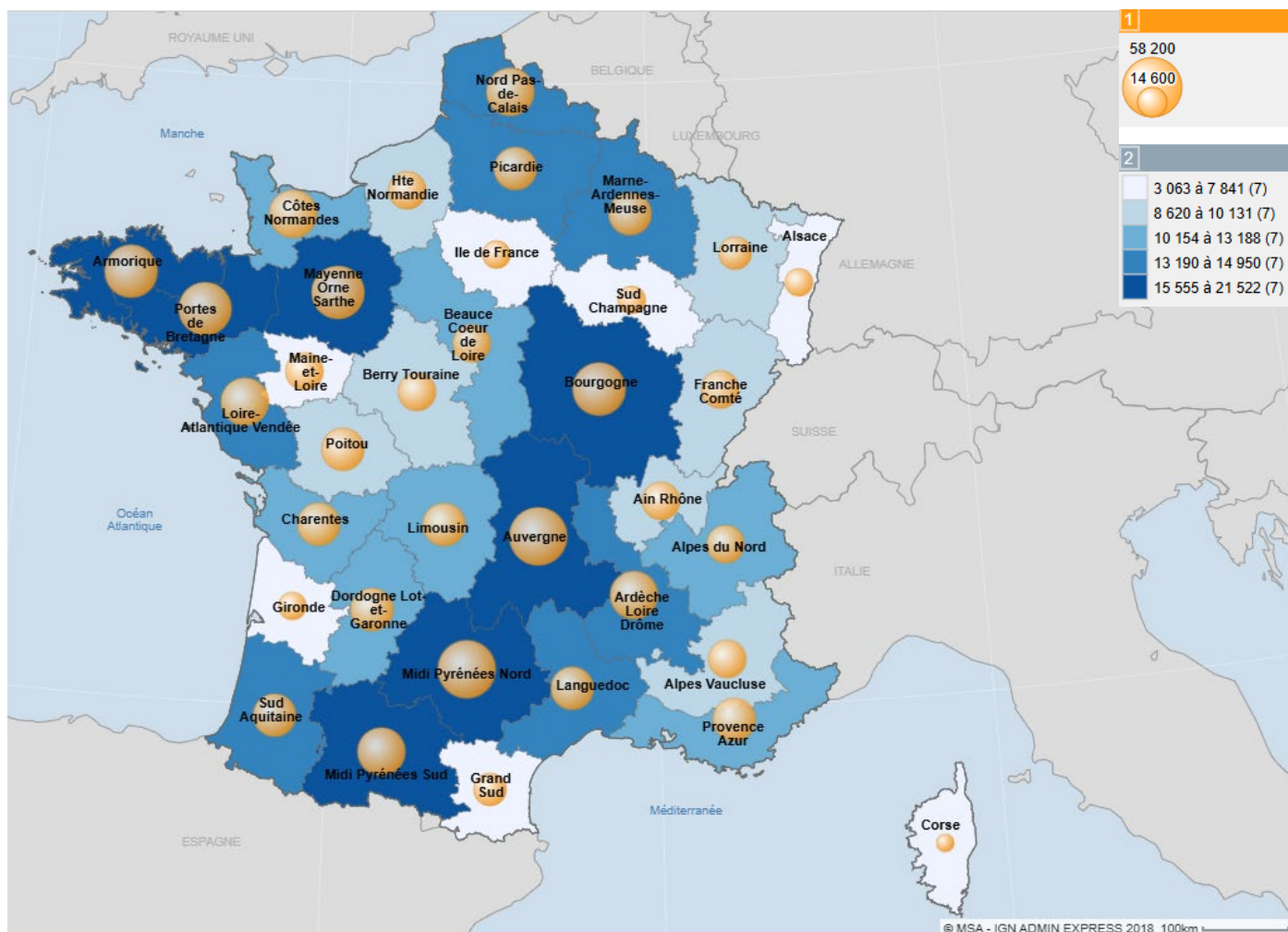
La superficie moyenne par chef d'exploitation - très disparate sur le territoire - n'est pas en corrélation avec les effectifs des non-salariés. La superficie moyenne par chef d'exploitations la plus élevée concernent les caisses MSA de Beauce Cœur de Loire, Berry Touraine, Bourgogne, Poitou et Sud Champagne. Les chefs sont également recensés plus nombreux dans les caisses MSA de Midi Pyrénées Nord, Auvergne, Bourgogne, Mayenne Orne Sarthe et Midi Pyrénées Sud. A l'inverse, ils sont moins nombreux à être affiliés auprès des caisses MSA d'Ile de France, Sud Champagne et Gironde, Maine et Loire et Alsace principalement ([cartes 1, 4 et 5](#)).

Ainsi, dans la moitié nord de la France, la superficie moyenne par exploitant est plus élevée que sur le reste du territoire ([cartes 4](#)). L'activité agricole, dans ces secteurs géographiques, se caractérise notamment par des activités de grandes cultures céréalières, la polyculture et l'élevage bovin ([carte 2](#)). L'âge moyen des exploitants agricoles est plus élevé par rapport à la moyenne dans les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Centre Val de Loire, Ile de France, Hauts de France, Grand Est et Normandie (entre 49,6 et 51,0 ans). L'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au 1er janvier 2024 s'établit à 49,3 ans ([cartes 4 et 5](#)).



Carte 1

Effectif de la population protégée en maladie au régime des NSA et des chefs d'exploitation au 1er Janvier 2024



1 - Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au 1er janvier 2024 : 412 734

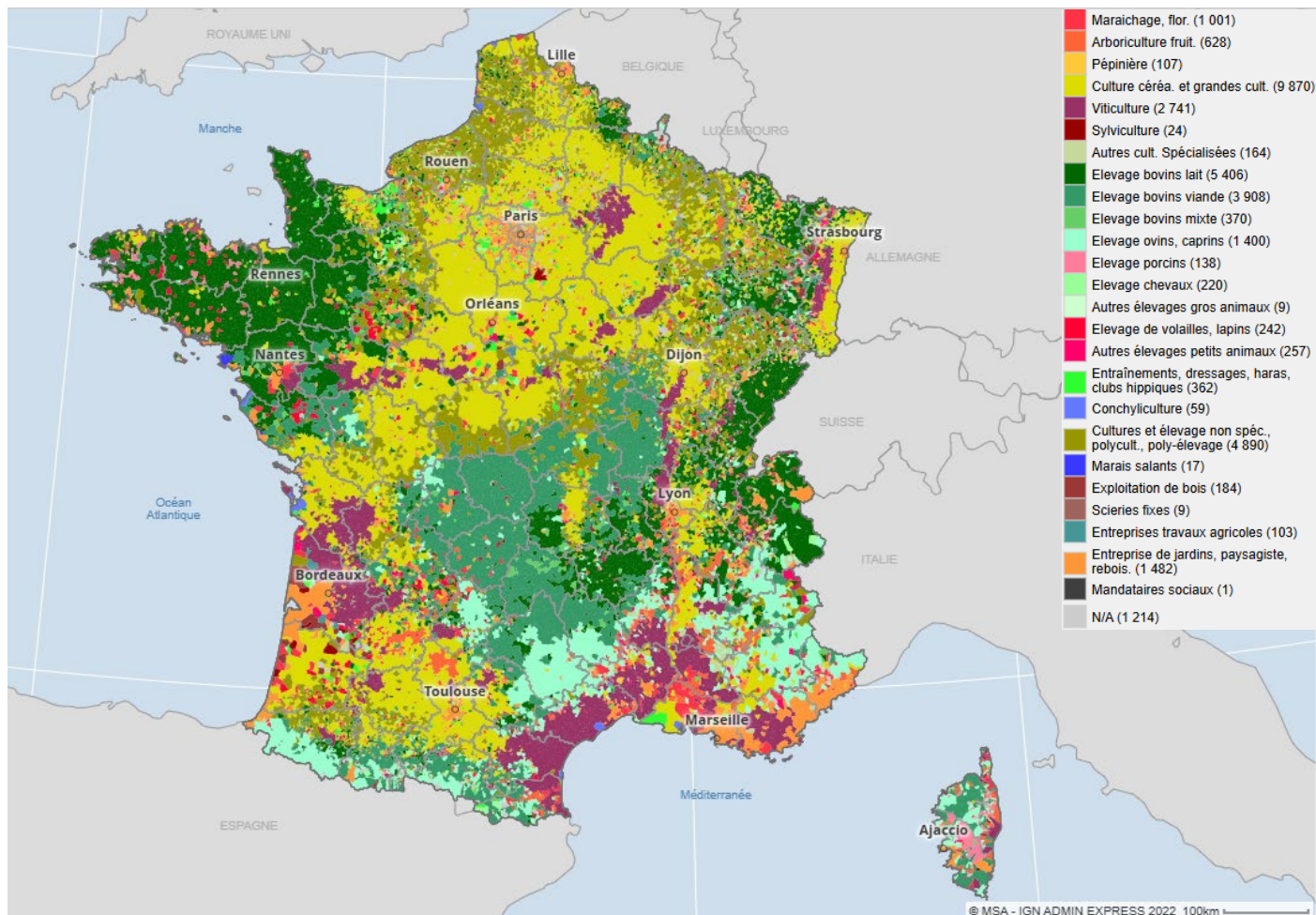
2 - Effectif de personnes protégées en maladie au régime des NSA au 1er janvier 2024 : 1 103 703

Source : GéoMSA - CCMSA - Rniam



Carte 2

Secteur d'activité dominant parmi les chefs d'exploitations ou d'entreprise agricole au 1er janvier 2024

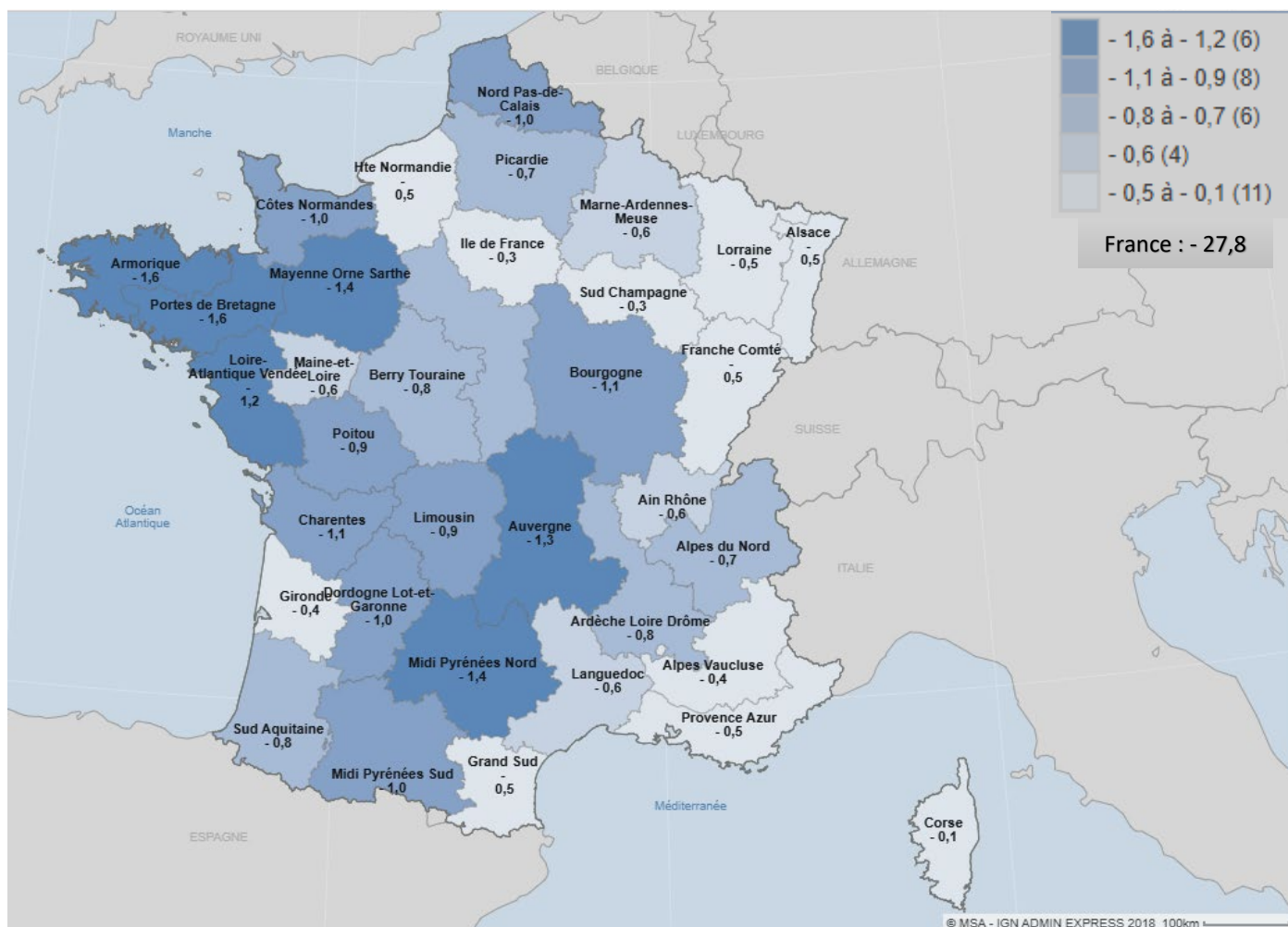


Source : GéoMSA - SIERA



Carte 3

Contribution à la baisse entre 2014 et 2024 de la population protégée en maladie au régime des NSA (en points)



Effectifs de personnes protégées en maladie au régime des NSA :

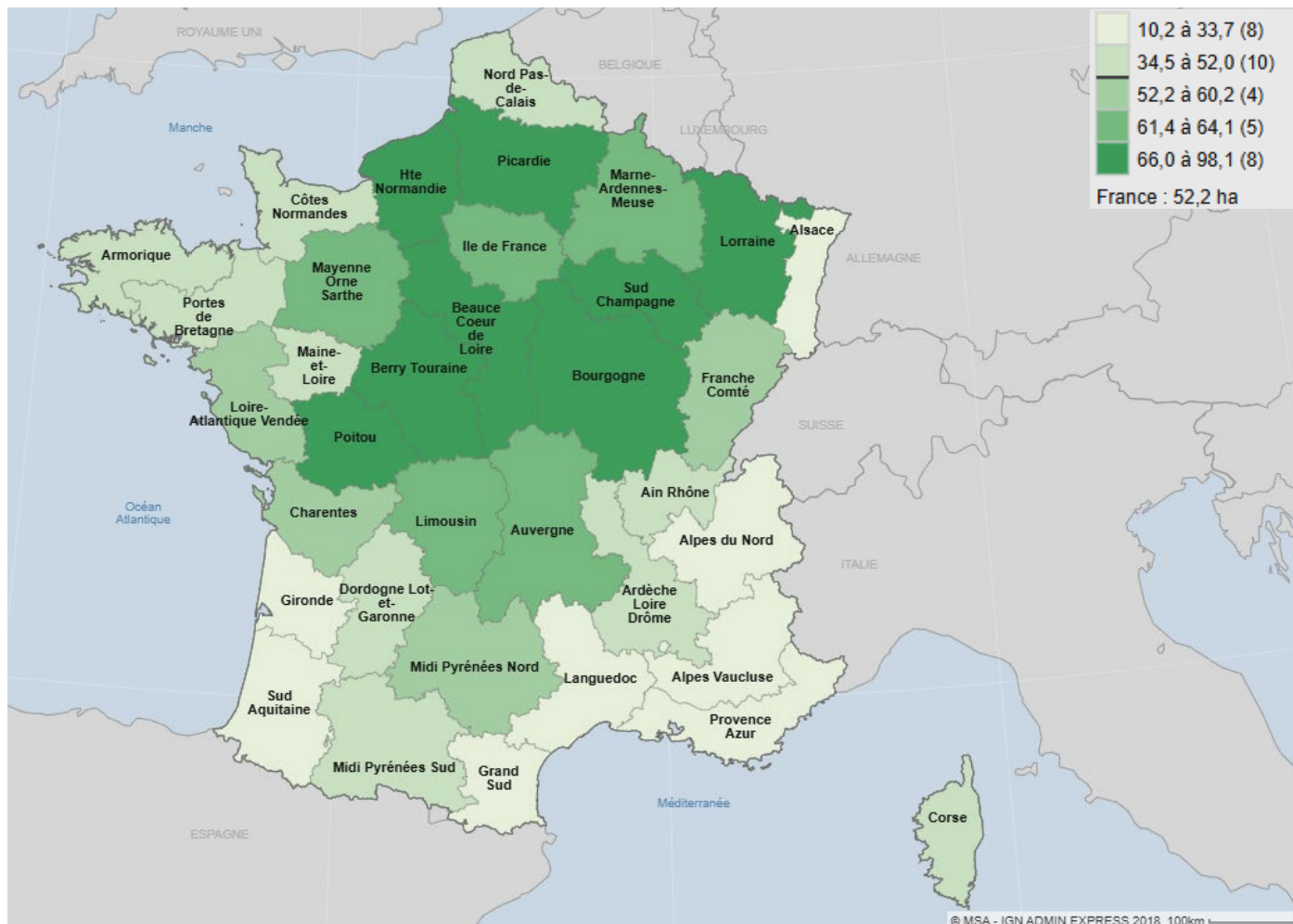
- au 1^{er} janvier 2014 : 1 529 113
- au 1^{er} janvier 2024 : 1 103 703

Source : GéoMSA - CCMSA - Rniam



Carte 4

Superficie moyenne par chef d'exploitation ou d'entreprise agricole au 1er Janvier 2024



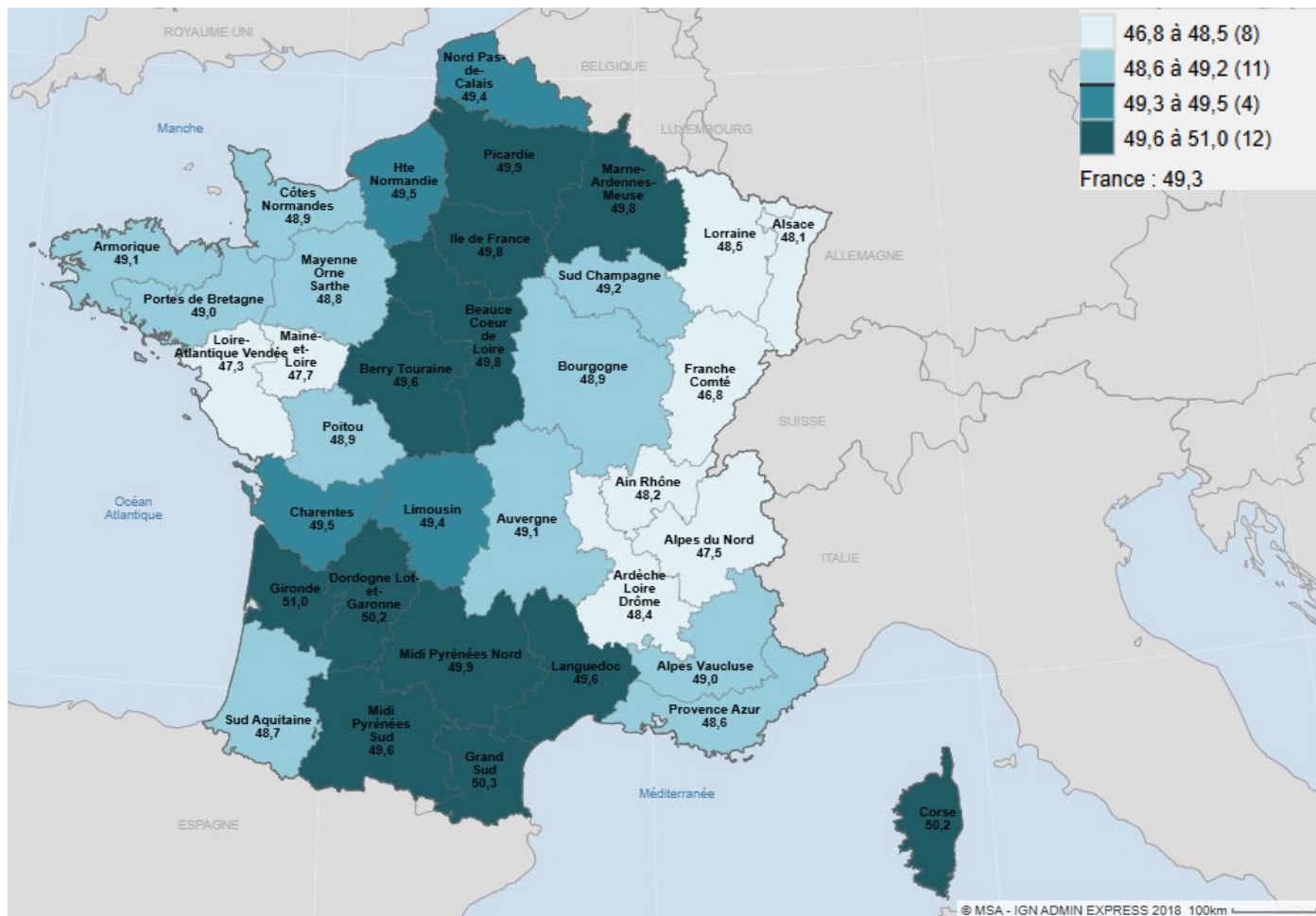
Superficie moyenne par chef d'exploitation au 1er janvier 2024 : 52,2 hectares

Source : GéoMSA - CCMSA - SIERA



Carte 5

Age moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au 1er Janvier 2024



Age moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au 1^{er} janvier 2024 : 49,3 ans

Source : GéoMSA - CCMSA - SIERA



Information relative à la constitution de ces statistiques

Jusqu'en 2015, le dénombrement des personnes protégées pour le risque maladie au régime des non-salariés agricoles résultait de l'exploitation des fichiers « ETAPRO » transmis chaque année par les caisses de Mutualité Sociale Agricole. A partir d'une enquête réalisée auprès d'adhérents, un redressement était ensuite effectué afin d'obtenir un effectif d'individus ayant une couverture effective.

Dans le cadre d'une harmonisation des différentes sources issues des systèmes d'informations, le mode de calcul et la source de dénombrement des effectifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles ont été revus début 2016. Un historique depuis 2014 a été reconstruit afin d'intégrer ces changements. Le dénombrement total des effectifs et sa répartition départementale correspond désormais à celui du Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au 1er janvier.

Les données sur les actifs cotisants sont déterminées à partir des bases statistiques nationales Siera (états des non-salariés agricoles 04324). Il s'agit uniquement des cotisants pour la branche Amexa.

L'effectif des enfants correspond aux personnes âgées de 18 ans et moins dénombrées dans le Rniam.

Le reste des effectifs est calculé par déduction en tenant compte de la proportion d'ouvriers droit issue du Répertoire national de l'assurance maladie (Rnam).

Sigles :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

MSA : Mutualité sociale agricole

NSA : Non-salariés agricoles

Rnam : Répertoire national de l'assurance maladie

Rniam : Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie